



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Surpopulation carcérale inquiétante à La Réunion

Question écrite n° 8930

Texte de la question

M. Frédéric Maillot alerte M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la surpopulation carcérale dans les prisons réunionnaises. Suite au mouvement de blocage des surveillants pénitentiaires du centre de détention du Port ainsi qu'au mouvement de débrayage symbolique à la prison de Domenjod et faisant usage du droit accordé aux parlementaires de se rendre dans un lieu de détention, M. le député a eu l'occasion d'observer les conditions particulièrement précaires et indignes dans lesquelles vivent les détenus mais aussi où sont appelés à travailler le personnel pénitentiaire. Le problème majeur est lié à la surpopulation carcérale et au non-respect systématique des conditions réglementaires. Autrement dit, alors qu'il faudrait la cohabitation de deux prisonniers par chambre, plusieurs cellules en comptent trois par chambre. La Contrôleuse générale des prisons, Mme Dominique Simonnot, a récemment partagé ce constat affligeant dans son rapport d'activité de 2022 dans lequel elle pointe « l'inertie coupable » de l'État face à ce phénomène de surpopulation. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a également enjoint le Gouvernement à « mettre fin à la surpopulation carcérale, aux conditions de détention déplorables et aux violations des droits des détenus ». La prison du Port est le réceptacle de l'incapacité du Gouvernement à concevoir une politique pénitentiaire humaine mais aussi, de manière plus large, à gérer l'afflux de prisonniers issus de Mayotte et notamment ceux du centre pénitentiaire de Majicavo qui atteint jusqu'à plus de 250,9 % de densité carcérale. Cette situation a atteint ses limites et doit cesser car si les quartiers « maison d'arrêt » ne sont pas saturés, ils dépassent 120 % de densité carcérale. M. le député salue évidemment l'annonce de la construction d'une nouvelle prison à Mayotte, mais qu'en est-il de La Réunion ? Les locaux du centre de détention du Port sont également des bâtiments indignes. En effet, les bâtiments ont maintenant plus de quarante ans et leur rénovation devient urgente. La situation des surveillants pénitentiaires est aussi particulièrement inquiétante. La surpopulation carcérale a un effet direct sur leur activité et ils sont désormais confrontés à des agressions de plus en plus fréquentes. Pas plus tard que le 7 juin 2023, un agent pénitentiaire a été attaqué à l'aide d'une lame de rasoir. Blessé, il a dû être opéré alors que son intervention visait à s'opposer à l'envoi d'un colis au sein de la cour de la prison de Domenjod. Si les syndicats avaient été écoutés et si des mesures quant aux filets de sécurité avaient été prises, cet accident aurait pu être évité. Par ailleurs, la pénurie de personnels vient encore aggraver les conditions de travail des agents, ce qui les contraint à renoncer à leurs périodes de repos et à multiplier les périodes de travail le week-end. Ce déséquilibre « vie professionnelle-vie familiale » est de plus en plus mal ressenti par les agents. Et le recrutement de personnels supplémentaires est devenu indispensable pour permettre aux surveillants de remplir leurs missions dignement. À cette pénurie de personnels, s'ajoute l'absence d'unités adaptées aux détenus souffrant de troubles psychiatriques. Il convient en effet de veiller à la mise en place d'un suivi psychologique des prisonniers car s'ils n'ont plus droit à la liberté, ils devraient toutefois avoir droit au suivi qu'exige les troubles mentaux auxquels ils sont confrontés. À ce titre, M. le député souhaiterait savoir si une augmentation des effectifs est prévue, si le recrutement de psychologues est envisageable et si des opérations de rénovation ou de construction de nouvelles prisons est possible à La Réunion. Il souhaiterait également savoir si les services pénitentiaires d'insertion et de probation pourraient être renforcés en ressources humaines afin de permettre que les prisonniers soient rapidement réintégrés à la société civile.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Maillot](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8930

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : [Justice](#)

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 avril 2024

Question publiée au JO le : [13 juin 2023](#), page 5270

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)